

Analyse des questionnaires MAM

Coordination Départementale de la Petite Enfance

Présentation des résultats

L'étude MAM porte sur les 37 MAM en activité au 30/06/2017.

37 MAM ont reçu le questionnaire et ont été sollicitées pour une rencontre durant l'été.

Très majoritairement les MAM sont composées de 3 assistantes maternelles, soit près de 110 assistantes maternelles qui ont reçu un questionnaire à remplir de façon individuelle.

La coordinatrice a reçu 84 questionnaires complétés, ce qui représente 29 MAM différentes et 84 assistantes maternelles différentes. Pour les MAM, le taux de réponse est de 78,4%. Pour les assistantes maternelles, le taux de réponse est de 76,4 %.

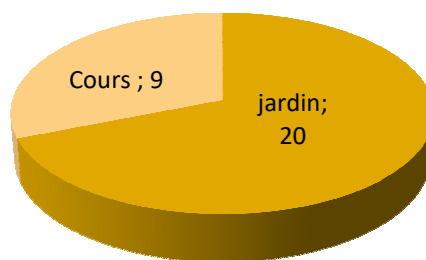
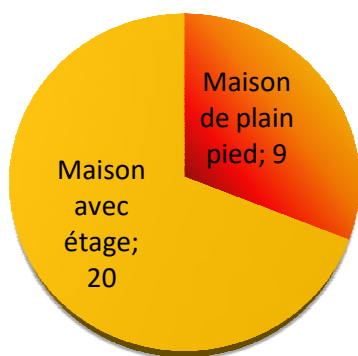
Ce retour assez conséquent s'explique par le fait que la coordinatrice a récupéré les questionnaires complétés lors de ces visites (à l'exception de 5 MAM qui ne les ont pas rendus).

Durant l'été, la coordinatrice a réalisée 30 visites sur les 37 MAM en activité. Parmi les 7 MAM, non encore visitées, 4 ont renvoyé le questionnaire complété. D'autres visites ont eu lieu fin octobre, mais certaines MAM restent au « abonné absent », les messages restent sans réponse.

Les Maisons

Très majoritairement des pavillons à étage avec jardin, loués par les assistantes maternelles.

Avec un cout moyen de charges mensuel de 1000€.



Lorsqu'il s'agit de bâtiment réhabilité, il s'agit très souvent d'une ancienne école.

Mise à disposition	Location	Achat	Total
1	24	1	26

A savoir ; cette question a été uniquement posée à l'oral, certaines MAM n'ont pas souhaité y répondre.

Il est à noter aussi, que des MAM déjà en activité réfléchissent à la construction ou à l'achat d'une maison pour cette activité spécifique (entre 4 à 8 projets).

MAM à	2 A M	3 A M	4 A M
Nombre	5	22	2
Enfants différents accueillis	1 à 10	11 à 20	13 à 17

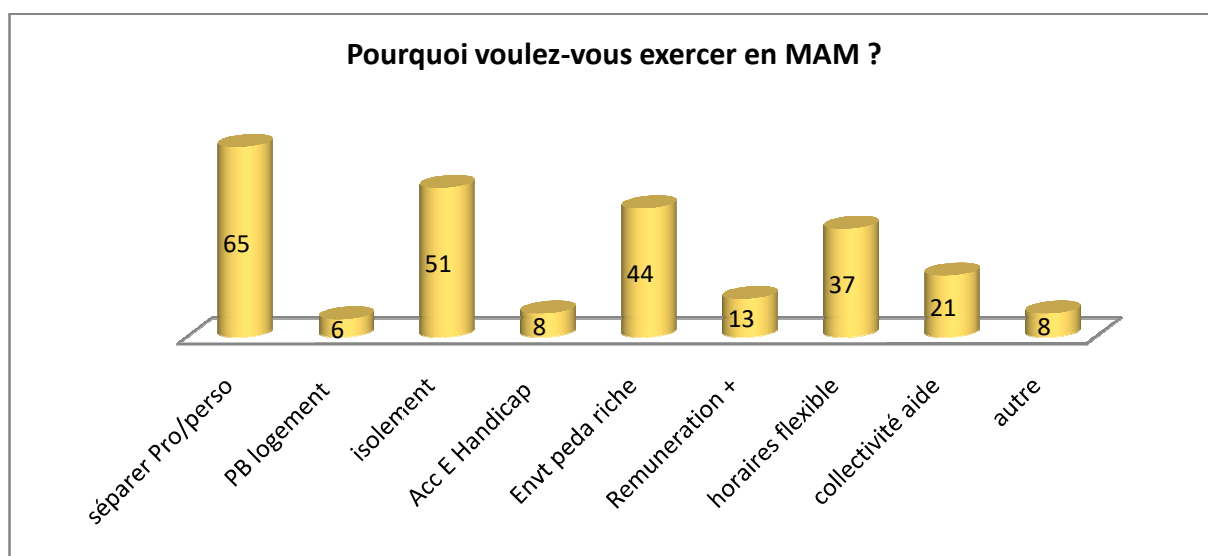
Pourquoi exercer en MAM ?

Deux notions sont importantes dans les réponses.

Le fait de séparer la vie professionnelle et la vie personnelle, car cela permet d'être reconnu dans son travail par le fait de « partir » au travail. Lors des échanges liés aux visites, nombreuses assistantes maternelles avouaient que même leur conjoint ne considérait pas toujours le travail de leur femme, puisqu'elle restait à la maison.

Le fait de rompre l'isolement, ne plus être seule chez soi, pouvoir avoir des échanges entre adultes de façon régulière est réellement vécu comme un plus par les assistantes maternelles, même là où il y a eu des difficultés dans les relations au sein de l'équipe MAM.

Mais aussi, la volonté de proposer un accueil plus adapté aux enfants (44 réponses), grâce à un lieu dédié pour les accueillir et plus seulement un espace de jeu au sein de leur domicile familial.



37 assistantes maternelles considèrent que le travail en MAM leur permet des horaires flexibles.

Majoritairement, les assistantes maternelles travaillent plus de 45h/semaine. Mais la possibilité qu'offre la délégation (impossible au domicile), leur permet de s'organiser sur un rythme de 3 semaines :

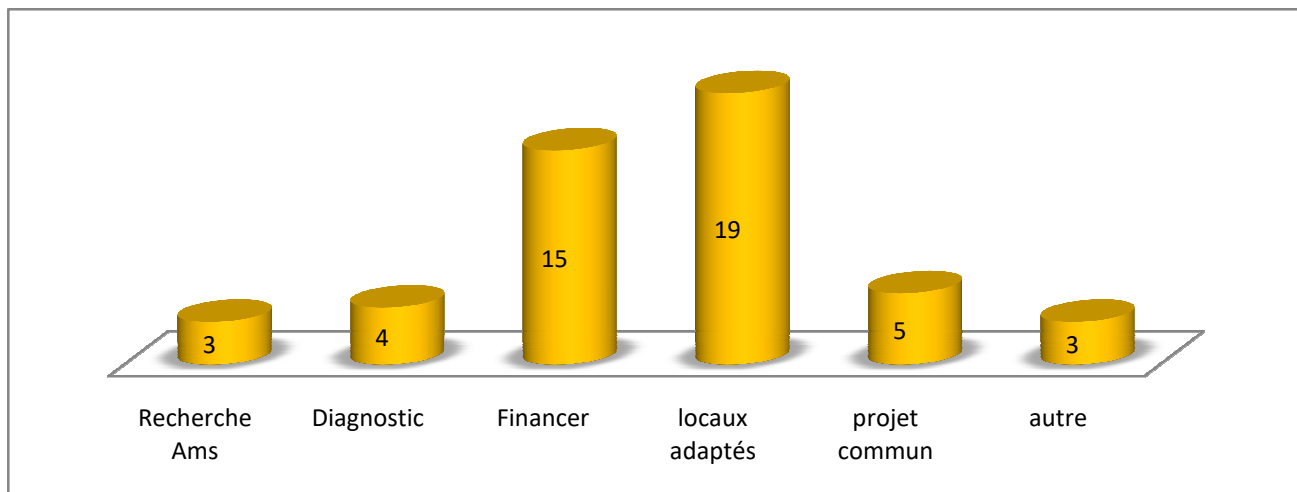
- 1 semaine d'ouverture (majoritairement entre 6h et 7h, pour une fin de journée entre 16h et 17h),
- 1 semaine de journée (arrivée entre 7h et 8h et départ entre 17h et 18h30),
- 1 semaine de fermeture (arrivée entre 8h et 10h30 et départ entre 19h30 et 21h)

De nombreuses MAM fonctionnent sur ce schéma en adaptant les horaires, aux spécificités de leurs contrats.

La création de la MAM

Très majoritairement, 58% des répondantes affirment que le projet de création MAM a mis un an et plus pour aboutir et 34% des projets ont vu le jour au bout de 6 mois à un an de travail.

20 MAM ont rencontré des difficultés dans le temps de création de la MAM. Très majoritairement, c'est le local MAM qui a été compliqué à trouver pour qu'il soit en adéquation avec les attentes de la PMI et les possibilités financières, techniques, géographiques... des assistantes maternelles.

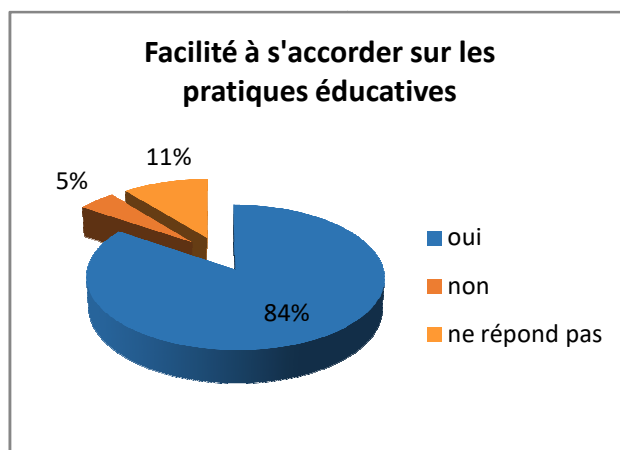
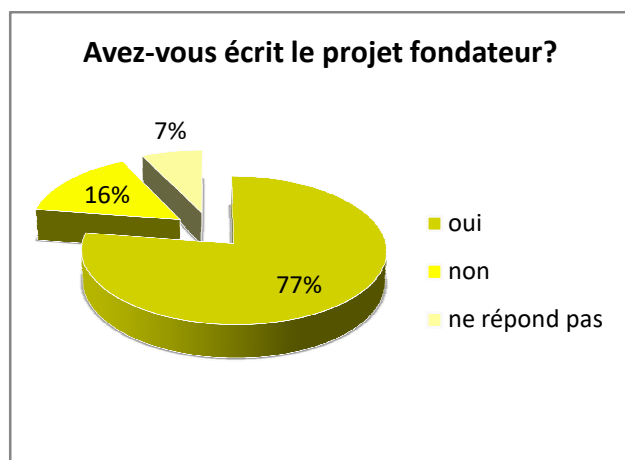


Les deux graphiques ci-dessous, nous indiquent qu'il n'est pas si simple de travailler en équipe.

En effet, 16 % des assistantes maternelles n'ont pas écrit le projet fondateur, car très majoritairement, elles sont venues en remplacement d'une assistante maternelle qui a quitté la MAM. 7%, soit 6 personnes, ne répondent pas à la question.

Et cette absence de réponse s'accroît (11% soit 8 personnes) quand on s'intéresse aux pratiques éducatives qui doivent être communes aux assistantes maternelles de la MAM.

Lors des visites, un certain nombre d'assistantes maternelles ont avoué que les débuts ont pu être difficiles, ou bien que des temps de régulation étaient nécessaires de façon très régulière, que le départ d'une assistante maternelle est parfois inévitable pour le bien être du projet...



Le fonctionnement de la MAM

Entre l'ouverture de la MAM et aujourd'hui, 49% des répondantes estiment rencontrer des difficultés au sein de la MAM.

La relation avec les parents s'avère parfois compliquée, car même s'ils font le choix du « semi collectif », il peut exister un rapport très individualiste dans la prise en charge de son enfant, sans tenir compte du collectif présent.

Lors de mes visites, j'ai pu constater, qu'il y avait aussi un rapport entre les difficultés rencontrées avec les parents et le fait que l'assistante maternelle avait exercé plus ou moins longtemps à domicile, avec des contrats d'accueil déjà en cours qui ont suivi l'assistante maternelle au sein de la MAM.

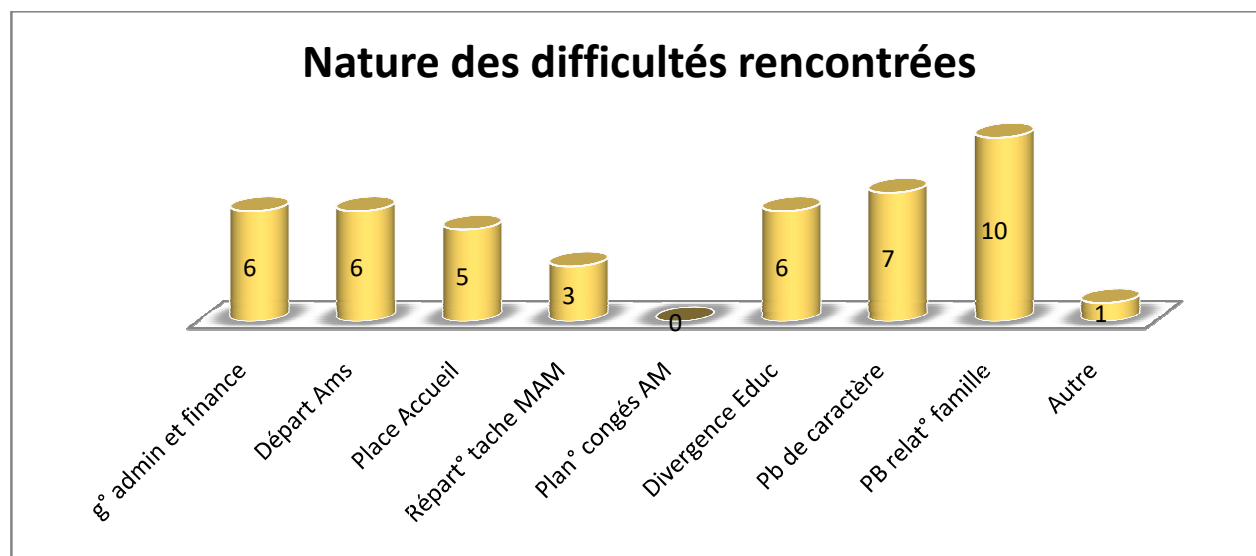
Souvent (mais il ne s'agit pas là d'une règle), les familles qui ont connu les deux modes d'accueils ont eu du mal à s'adapter au nouveau fonctionnement de la MAM.

La relation entre assistantes maternelles s'avère aussi compliquée, car il n'est pas simple de travailler en équipe après des années à domicile, comme il n'est pas simple de se confronter au regard, aux pratiques des autres sans hiérarchie pour réguler, accompagner, faire évoluer... Si on réunit, les critères « divergence éducative » et « problème de caractère », on arrive à un total de 13 personnes, soit la plus grande difficulté qui aboutit au départ d'une ou plusieurs assistantes maternelles (6 fois cité).

A cette difficulté de s'entendre, s'ajoutent les difficultés de gestion plutôt financière, avec des MAM qui ont des charges lourdes et jonglent avec de nombreux contrats pour rentabiliser au plus possible les « 12 places ».

Elles le font de façon très intuitive, mais elles ont la même logique qu'un gestionnaire.

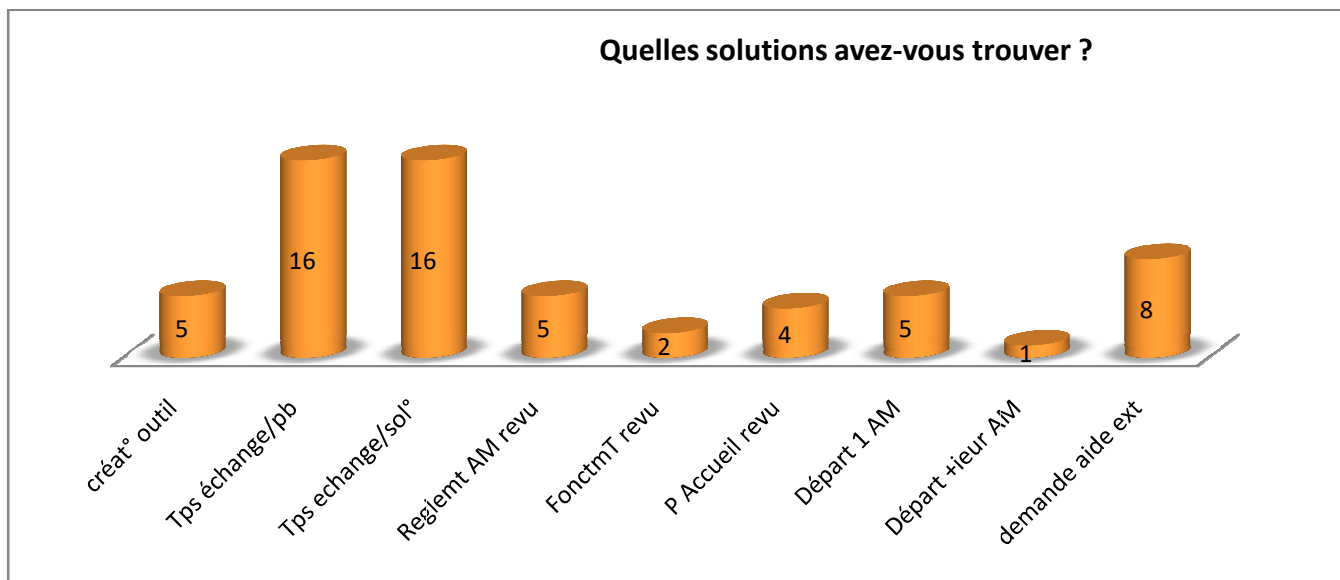
C'est d'ailleurs confirmé par le sondage avec la gestion des places d'accueil qui est vu comme une difficulté par 5 répondantes.



Afin de résoudre ces différents problèmes, elles ont mis en place différentes stratégies.

Pour résoudre les problèmes d'équipe, elles ont instauré des temps d'échange pour évoquer les problèmes et trouver des solutions ou un consensus, elles ont sollicité le RAM (très majoritairement ce partenaire, vu comme privilégié est cité pour l'aide extérieur) ou la puéricultrice de secteur.

Elles ont mis des outils en place (planning de présence des enfants, délégation, de tâche...), elles ont modifié les documents fondateurs de la MAM (projet de fonctionnement, règlement intérieur, projet d'accueil...).



Mais des solutions plus radicales ont aussi eu court, avec le départ d'une ou plusieurs assistantes maternelles. Ou bien, le « licenciement » de la famille, souvent à cause de désaccord éducatif ou de parents qui dans les faits n'adhèrent pas au fonctionnement de la MAM.

Départ d'assistante maternelle

Départ d'une Assistante maternelle	Départ de plusieurs assistantes maternelles	Départ d'aucune assistante maternelle	Total
9	6	14	29

L'accueil des enfants

9 MAM disent avoir des places libres, pour 6 d'entre elles, parce qu'elles n'ont pas de demande. Ce constat est tout de même à relativiser, car parmi les 37 MAM, 3 MAM ont moins de 6 mois d'existence. D'autres se rendent compte que la maison correspond aux critères de la PMI, mais est éloignée des axes routiers stratégiques ou de l'école.

Près d'une dizaine de MAM prospectent à la recherche d'une nouvelle maison (si possible de plain pied), tenant compte des deux données ci-dessus, afin d'assurer la pérennité de la MAM.

	2 assistantes maternelles	3 assistantes maternelles	4 assistantes maternelles
MAM à	5	22	2
enfants différents	1 à 10	11 à 20	13 à 17

La très grande majorité des MAM accueillent les enfants de 4/6 mois à leur scolarisation, voir après pour les MAM, nombreuses, qui accueillent des enfants en périscolaire.

Les différents types d'accueil en MAM :

occasionnel	urgence	atypique	périscolaire	Enfant porteur de handicap	Parent porteur de handicap	Autre
18	6	12	24	6	1	1

A noter : seulement 5 MAM sont ouvertes le samedi (en lien avec la demande qui n'existe pas sur tous les territoires)

Les horaires d'ouvertures et de fermetures des MAM

Ouvre entre 6h00 et 7h00	Ouvre entre 7h00 et 7h40	Ouvre à 8h00
9	18	2
Ferme entre 18h00 et 19h00	Ferme entre 19h00 et 20h00	Ferme après 20h00
12	14	3

La délégation

27 MAM utilisent la délégation, contre 2 qui ne l'ont pas mis en place.

Dans 26 MAM, les parents ont accepté le principe. Pour une MAM, dans les faits la délégation n'a pas encore pris vie, car une assistante maternelle n'a pas le permis de conduire et cette organisation ne peut pour l'heure avoir lieu.

Pour une autre MAM, quelques parents n'ont pas donné leur accord pour la délégation.

Dans 23 MAM, la délégation est utilisée pour allonger le temps de l'accueil. La MAM propose ainsi une amplitude horaire plus grande, mais la délégation permet aux assistantes maternelles de se relayer en étant d'ouverture, de journée ou de fermeture.

5 MAM utilisent aussi la délégation lors de sortie (RAM, ballade, marché...) pour travailler selon des tranches d'âge, permettant ainsi aux plus petits de rester à la MAM pour la petite sieste du matin, tandis que les plus grands sont en activité extérieure.

Cette organisation dépend fortement de la répartition des différentes tranches d'âge accueillis au sein de la MAM, mais aussi des types d'agréments que possède l'assistante maternelle.

La différenciation des tranches d'âges dans l'agrément complexifie assez souvent la gestion des places d'accueil, ou la mise en place de la délégation. De plus, en fonction des territoires de solidarité, le discours du service de PMI peut être très différent, voir parfois différent d'un interlocuteur à l'autre.

Les relations

Les 29 MAM trouvent que la relation aux parents est facile et agréable, même s'il peut subvenir des difficultés de paiement (8 réponses) ou de positionnement (4 réponses).

Pourtant, dans les problèmes rencontrés par la MAM depuis son ouverture, la relation aux parents étaient un des critères le plus cité, avec la création de temps d'échange, de réécriture du projet de fonctionnement ou dans les cas extrêmes des ruptures de contrats.

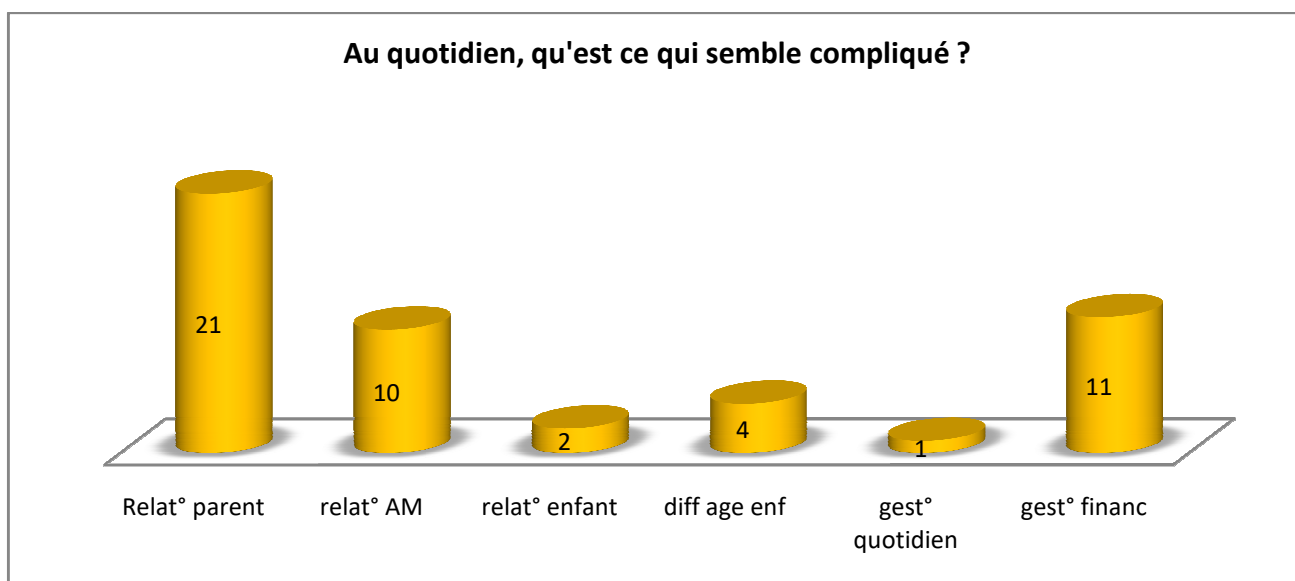
Quand on demande aux assistantes maternelles ce qui leur semble le plus compliqué au quotidien, la réponse première reste la relation aux parents (21 réponses).

Lors des entretiens, il a été assez difficile d'obtenir des réponses sur les raisons de cette difficulté de relation. Quelques-unes s'autorisent à parler d'évolution sociétale, avec des parents dans une approche très individualiste. D'autres expliquent que la relation employé/employeur n'est pas simple dans les positionnements quotidiens, alors même que l'on accompagne une maman perdue face à un enfant qui ne dort pas ou ne mange pas, la semaine suivante (jour de paye), elle devient expert comptable et rechigne pour 15 minutes.

D'autres enfin se considèrent mal outillées pour expliquer le bien fondé de leur manière de faire à un parent qui par exemple à du mal à imposer une limite à son enfant.

Derrière cela, il faut y voir un problème de reconnaissance professionnelle, avec des assistantes maternelles qui ont tendance à se dévaloriser face à un parent ingénieur ou comptable.

La relation entre assistante maternelle reste aussi une problématique au quotidien, qu'il faut mettre en relief avec l'autre grande difficulté des MAM, la gestion financière.



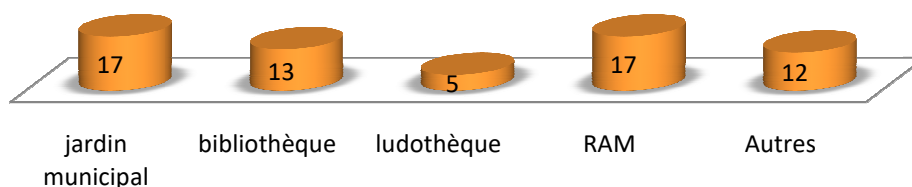
Pour essayer de pallier à cette difficulté financière, dans 12 MAM une assistante maternelle est responsable de la gestion administrative et financière. Les autres tâches sont quant à elles pleinement partagées entre les assistantes maternelles, à l'exception d'une MAM, où une personne est référente du repas.

Certaines MAM ont prévu des tableaux de répartition de tâches, d'autres ont écrit des procédures en fonction des heures d'arrivée des assistantes maternelles à la MAM (souvent dans les MAM où une assistante maternelle a changé d'orientation professionnelle). Même, si dans un certain nombre de MAM cela est d'avantage discuté dans une ambiance conviviale et familiale.

Les activités

Le questionnaire s'intéressait à la capacité de la MAM et de l'assistante maternelle à s'ouvrir vers l'extérieur. Pour cela, les questions portaient spécifiquement sur les sorties, les relations externes et les compétences spécifiques.

Les lieux fréquentés avec les enfants :



Autres : ballades, pique-nique, plage, zoo, marché, ferme pédagogique, salle de jeux, rencontre entre MAM...

Certains territoires en proximité de la MAM offrent peu de services. La problématique du transport a souvent été discutée durant les visites. Pour sortir, il est nécessaire qu'une des assistantes maternelles possède un grand véhicule pouvant accueillir des poussettes encombrantes et autant de siège auto que d'enfants transportés. Une MAM réfléchit au moyen d'investir dans un véhicule spécifique pour la MAM.

En fonction des assistantes maternelles et de l'accueil du projet sur le territoire, elles ont créé ou conservé des relations extérieures.

La relation avec le RAM reste forte, même s'il ne s'agit pas toujours de participer aux ateliers/animations proposés par le RAM. Il ne peut s'agir que d'une relation administrative liée à la gestion des contrats.

Les assistantes maternelles de MAM ressentent moins le besoin d'aller aux animations du RAM, car elles ne sont plus seules, car elles ont des difficultés de transport d'enfants, que selon les territoires la délégation sur les temps d'activité n'est pas autorisée, mais aussi, qu'elles sont assez souvent mal accueillies par les autres assistantes maternelles. A leur arrivée des phrases du type « tiens voilà la colonie de vacances », « le troupeau débarque »...

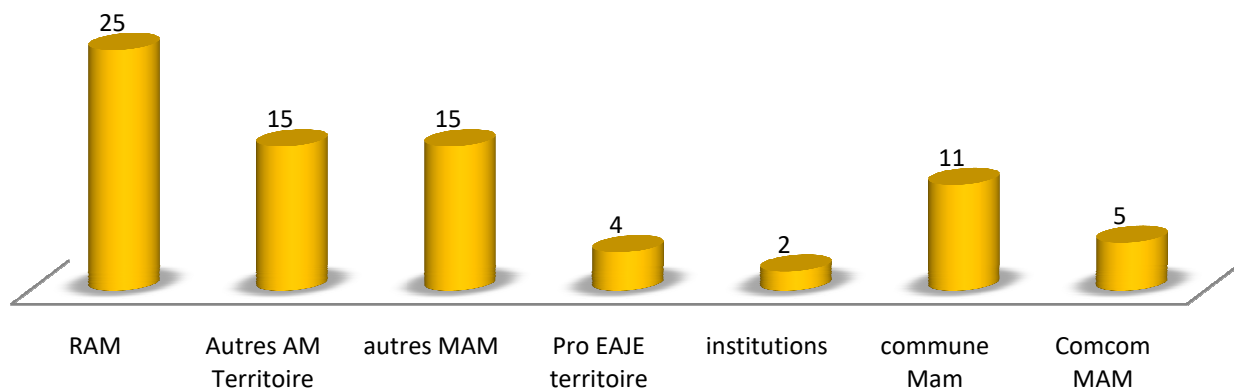
Cela étant d'autant plus vrai, si l'équipe MAM est issue d'une reconversion professionnelle, ou que la MAM s'est implantée de façon stratégique, venant « faire du tort » aux assistantes maternelles exerçant à domicile.

A l'inverse, les assistantes maternelles qui ont pratiqué à domicile avant de créer la MAM, connaissent cette période, mais des relations entre assistantes maternelles existant de longue date, la relation « d'autre fois » reprend le dessus.

Dans le graphique ci-dessous, on constate que les assistantes maternelles se côtoient sans forcément passer par le RAM.

Certaines entretiennent des relations avec la mairie du lieu d'implantation de la MAM et pas uniquement là où les projets ont été aidés financièrement à travers une subvention ou une mise à disposition payante.

Quelques une ont même des relations avec la communauté de communes.

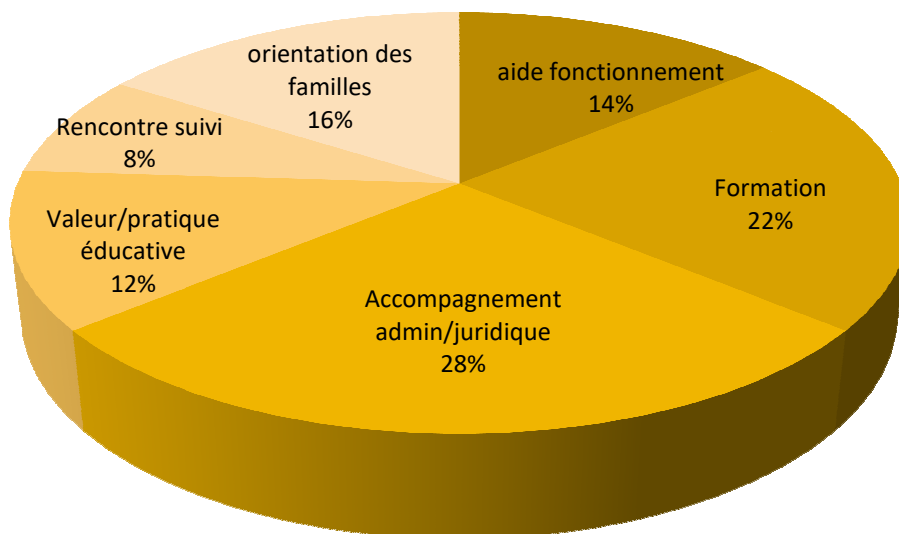


Les compétences spécifiques des assistantes maternelles :

Dynamique	organisée	Autonome	coopération	oral facile	créativité
39	34	19	12	14	22
dextérité manuelle	esprit d'équipe	adaptation	négociation	diplomate	minutie
12	31	20	6	19	3

Les besoins et attentes des assistantes maternelles de MAM

Les besoins des assistantes maternelles de MAM restent les mêmes que pour les assistantes maternelles exerçant à domicile.

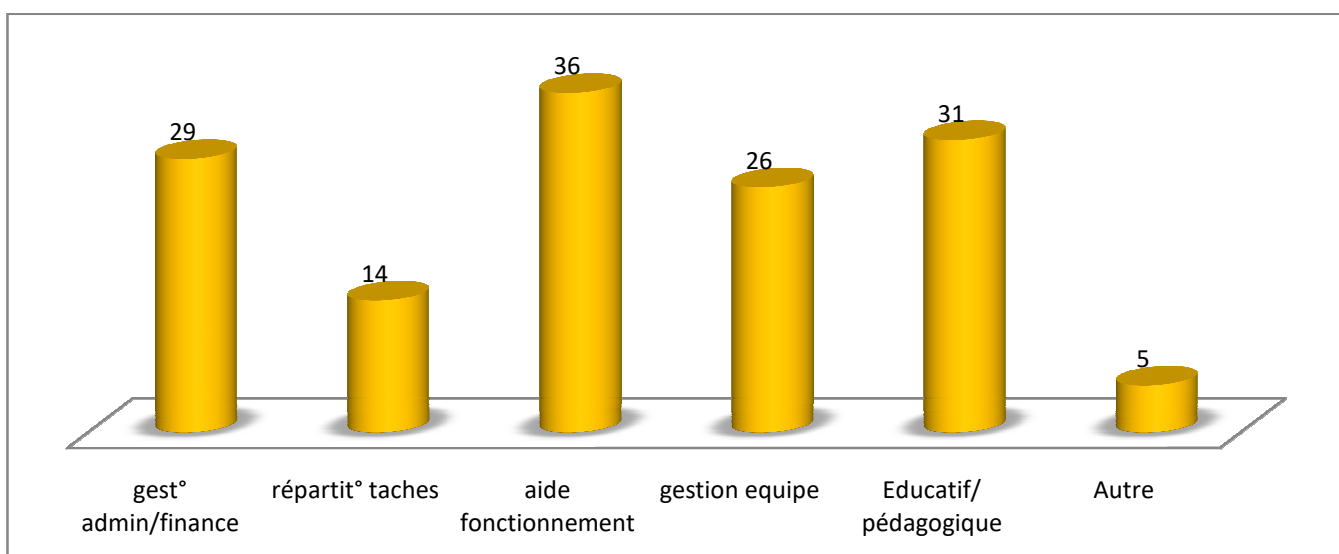


On retrouve ici les axes de travail spécifiques au RAM :

- Orientation des familles
- Accompagnement administratif et juridique
- Formation

Lors des visites, nous avons échangé sur la difficulté à se faire accompagner dans l'étape de création ou dans le quotidien du fonctionnement. Car ce n'est pas complètement le travail du RAM, ni celui de la PMI. Chacun interagit avec les assistantes maternelles à des niveaux différents, mais pas avec « l'entité MAM » qui n'a pas vraiment de statut juridique, mais qui est la somme d'un certain nombre de validations.

Aussi, nous avons évoqué la possibilité de mettre en place une formation spécifique pour les assistantes maternelles, afin de répondre à certaines de leurs difficultés qui sont les suivantes :



58 % des répondantes sont intéressées par une formation spécifique au fonctionnement de la MAM.

La formation

75% des répondantes déclarent connaître leurs droits à la formation.

Cependant, 68% ne sont jamais parties en formation ;

55% n'ont jamais participé à une journée départementale des assistantes maternelles (JDAM) ;

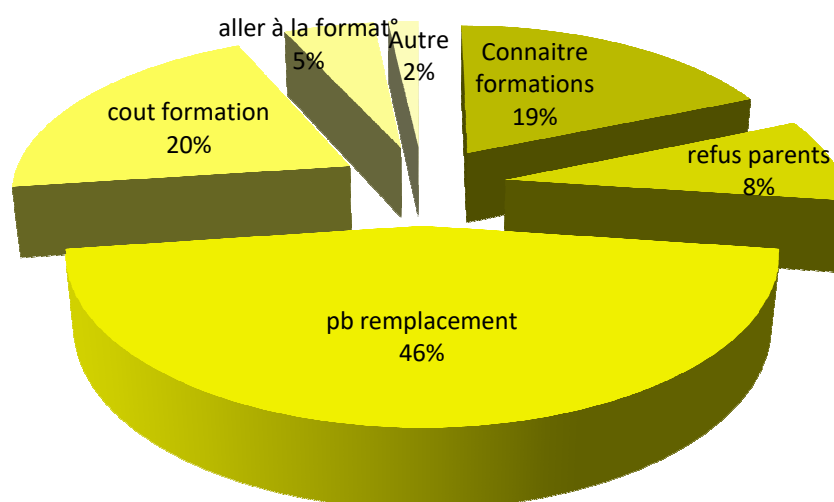
22% confondent AGEFOS PME, Ipéria et la MFR.

L'OPCA collectrice des assistantes maternelle est AGEFOS PME. Ipéria, est l'institut qui coordonne les formations spécifiques aux emplois de la famille pour l'OPCA. Et la MFR est un des organismes de formation labellisé sur le département, pour former les assistantes maternelles en formation continue ou en formation qualifiante.

Parmi les 39 assistantes maternelles qui ont le CAP petite enfance, nombreuses sont celles qui l'ont obtenu par VAE.

50% des assistantes maternelles rencontrent des difficultés pour partir en formation.

Le graphique ci-dessous précise les freins qu'elles rencontrent.



Le problème de remplacement représente une réelle difficulté pour les assistantes maternelles. « La formation ce n'est pas du travail, c'est juste du plus pour avoir de nouvelles idées, mieux comprendre et savoir expliquer ce que l'on fait intuitivement ».

Les items « connaître les formations » et « coût de la formation », démontrent qu'elles ne connaissent pas bien leur droit à la formation. Pour la Manche, ils existent plusieurs organismes de formation qui communiquent leur programme de formation via les RAM. Toute assistante maternelle (avec 1 an d'expérience) peut prétendre à 48 heures de formation continue par année civile totalement pris en charge par son OPCA.

Mais l'organisation administrative est certes compliquée avec un parent facilitateur qui avance le coût de formation, la prise en charge du transport, du repas et des salaires si la formation est sur une journée travaillée. Mais ce dernier est totalement remboursé par la suite par Agefos PME.

Il est à noter que 57 % des assistantes maternelles ont participé à un atelier, une soirée... organisé par le RAM.

La référence des MAM

Dans la Manche, la référence des MAM va se construire sur le même modèle que les réseaux RAM et EAJE. Celle-ci va d'abord s'adresser aux MAM qui fonctionnent déjà, et intégrera régulièrement de nouvelles maisons.

Cette animation du réseau MAM se traduira concrètement par des réunions, des ateliers favorisant la mutualisation d'outils, de techniques, de pratiques afin d'améliorer encore la qualité d'accueil proposée aux enfants et aux familles.

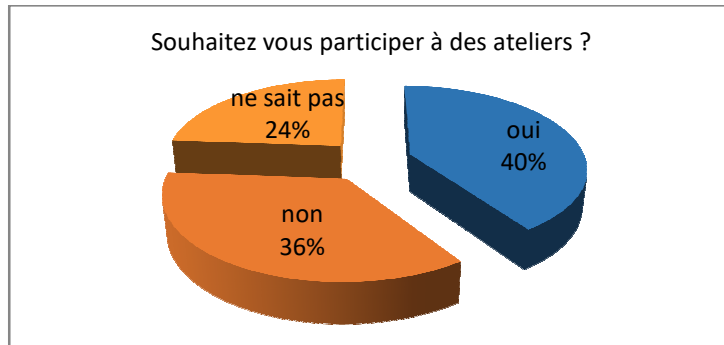
Les objectifs de cette référence sont :

- Encourager les porteurs de projet MAM à s'appuyer sur les partenaires privilégiés (PMI, CAF, MSA),
- Favoriser l'implantation sur les territoires prioritaires,
- Inciter à adhérer à la charte qualité,
- Offrir un accompagnement dans le projet de création, dans le quotidien,
- Organiser des rencontres entre MAM,
- Permettre le partage d'expériences, de pratiques.

Les assistantes maternelles devaient se positionner sur le type de réunions qu'elles souhaitent vivre dans le cadre du réseau.

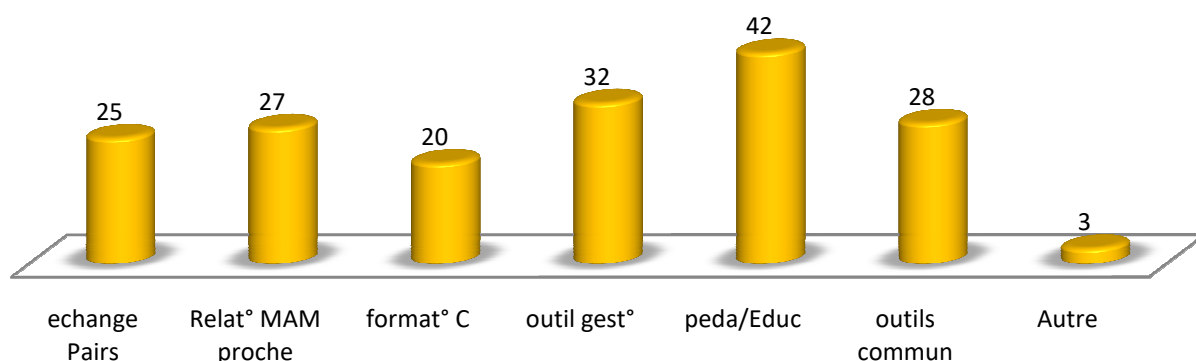
- 42 % souhaitent se retrouver en réunion départementale
- 37% souhaitent se retrouver en réunion thématique
- 14% souhaitent se retrouver en réunion territoriale

Cependant, quand on les interroge sur leur participation à un atelier thématique, les réponses sont très partagées.



Quand on demande les moments les plus propices pour organiser ces ateliers, seulement 30% des 84 assistantes maternelles répondent à la question.

Par contre, elles s'expriment facilement sur les attentes de cette référence.



Par ordre d'importance, elles souhaitent pouvoir travailler /échanger/apprendre/comprendre/créer autour de :

1. L'éducatif et le pédagogique
2. Outil de gestion
3. Relation MAM proche
4. Outils communs
5. Echange entre pairs
6. Formation continue

Les outils CAF

Mon-enfant.fr

68 personnes connaissent le site internet

47 personnes sont inscrites de façon individuelle sur le site

44 personnes sont inscrites dans le cadre de la MAM

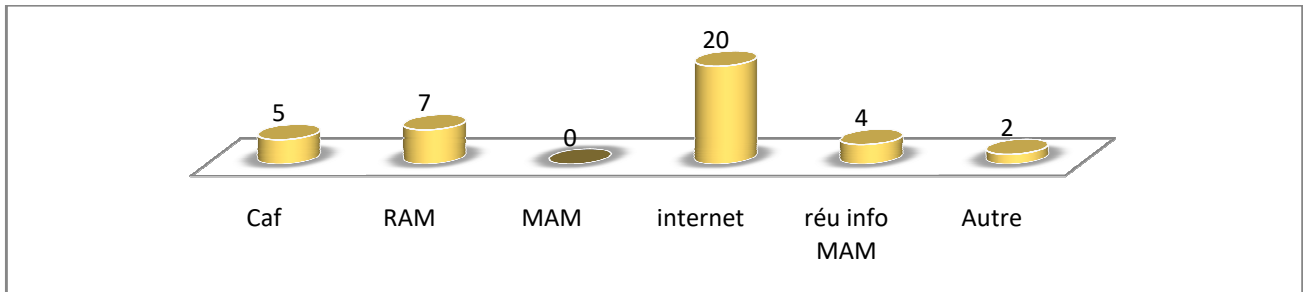
La charte qualité

Elle est très majoritairement méconnue. Ce qui est logique, car elle est très récente (avril 2016) et qu'il n'y a pas eu de communication sur ce document.

56% des assistantes maternelles disent ne pas la connaître

13% ne répondent pas à la question

Seulement 31% des assistantes maternelles ont répondu par la positive. Mais elles avouent facilement, lors des visites que la question a éveillé leur curiosité et qu'elles ont cherché à savoir ce qu'était la charte qualité.

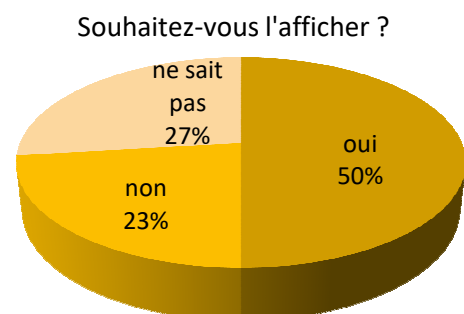


Sur les 31% des assistantes maternelles qui connaissent la charte qualité, 23% ne souhaitent pas l'afficher et 27% ne savent pas.

La raison principale mise en avant :

- Le manque d'intérêt des parents

Lors de mes visites, la charte était affichée à l'entrée d'une MAM.



La coordinatrice petite enfance a une base de travail intéressante grâce aux questionnaires et leur analyse pour organiser la référence des MAM. Mais la coordinatrice ne peut qu'impulser une dynamique, il faudra que les assistantes maternelles de MAM s'investissent à travers une participation active.